

Paris,
le jeudi 21 février 2008

Émetteur : DDARH - Observatoires régionaux Affaire suivie par Pascal CLEMENT et Nathalie THOUVENOT

Objet : observatoires régionaux

Madame, Monsieur le Directeur,

Madame, Monsieur le Médecin conseil régional,

D'ici quelques semaines, les observatoires régionaux engageront leur troisième campagne.

Le bilan, au seuil de cette troisième année, est positif. Les onze observatoires ont initié un dialogue social régional, autour des principaux dispositifs de l'accord du 30 novembre 2004, les référentiels emploi, les entretiens d'évaluation et, plus généralement, les éléments d'individualisation de la politique de rémunération.

La forte implication des organismes a permis ce résultat et je vous en remercie.

Pour établir le bilan de mise en œuvre afférent à l'année 2007, l'UcanSS a fait évoluer le questionnaire de saisie des informations élaboré avec les caisses nationales.

Celui-ci affiche désormais de façon automatique les données concernant les effectifs et la rémunération et est ainsi considérablement allégé **car ces données ne sont plus à saisir**.

En effet, Ces éléments sont établis à partir des données issues de la paie collectées par l'UcanSS.

Les décomptes effectués s'appuient sur les règles de calcul de la rémunération moyenne du personnel en place (RMPP). En conséquence, des différences, en principe à la marge, peuvent apparaître avec vos propres chiffres.

Il doit être rempli exclusivement sur le site Internet [ucanSS.fr](http://www.ucanSS.fr) (**découvrir l'UcanSS - le dialogue social - les Observatoires régionaux**) **par tous les organismes, entre le 20 mars 2008 et le 11 avril 2008**.

Le questionnaire, téléchargeable en version PDF, est d'ores et déjà disponible sur le site de l'UcanSS. Les codes d'accès qui vous ont été remis ne sont pas modifiés.

Les collaborateurs de l'Ucanss restent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous souhaitez (observatoires.regionaux@ucanss.fr).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin-conseil régional, l'expression de mes sentiments distingués.



Philippe RENARD

Directeur

